

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 MARS 2025

**Délibération n°2025.03.021.B**

**Programme d'Intérêt Général et Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain : demande de subvention pour l'ingénierie parc privé de GrandAngoulême auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'année 2025**

LE ONZE MARS DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 05 mars 2025

Secrétaire de Séance: Michel BUISSON

Membres en exercice: **26**  
Nombre de présents: **21**  
Nombre de pouvoirs: **0**  
Nombre d'excusés: **5**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Excusé(s):**

Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Jean REVEREAULT, Philippe VERGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250311-2025\_03\_21B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2025  
Publication : 19/03/2025

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2025**

**DÉLIBÉRATION  
N°2025.03.021.B**

Rapporteur : Monsieur ZIAT

**PROGRAMME D'INTERET GENERAL ET OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INGENIERIE PARC PRIVE DE GRANDANGOULEME AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT POUR L'ANNEE 2025**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : HABITAT RAISONNÉ ET ACCESSIBLE

Enjeux : [10303 -1) ACCESSION PROPRIÉTÉ ET AMÉLIORATION DES LGTS]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 1 : Accès à un logement
- ODD 11 : Accès à un logement décent et adapté

GrandAngoulême a contractualisé avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour déployer un Programme d'Intérêt Général (PIG) à l'échelle des 38 communes et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH RU) sur les centralités de Gond-Pontouvre, La Couronne et Ruelle sur Touvre sur la période 2022-2026.

Ces deux programmes visent la montée en gamme du parc privé. Ils permettent aux propriétaires occupants modestes et très modestes de mobiliser des aides de l'Anah, de GrandAngoulême, et des communes sur les secteurs OPAH RU, pour la rénovation énergétique globale ou l'adaptation d'un logement au maintien à domicile. Les propriétaires bailleurs s'engageant à remettre sur le marché des logements à loyer modéré peuvent également bénéficier d'aides aux travaux de réhabilitation.

Dans ce cadre, un chef de projet est dédié au pilotage opérationnel et financier des programmes par GrandAngoulême. Il coordonne le partenariat autour des dispositifs, veille au respect des objectifs et contribue à l'animation et aux actions de communication sur les programmes.

Cette mission est cofinancée par l'Anah à hauteur de 50% d'un plafond de 80 000 €.

Les communes de Gond-Pontouvre, La Couronne et Ruelle sur Touvre sur lesquelles est déployée l'OPAH RU multi sites participent également au financement du chef de projet à hauteur de 8,35%, soit 2,78% pour chaque commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250311-2025\_03\_21B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2025  
Publication : 19/03/2025

Les dépenses prévisionnelles sur l'année 2025 s'élèvent à 70 000 €, dont 35 000 € de cofinancement de l'Anah et 5 845 € des communes.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	
Pilotage PIG/OPAH RU – 100%	70 000 €
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>

Recettes	
Financier	Montant
ANAH – 50%	35 000 €
Communes – 8,35%	5 845 €
GrandAngoulême – 41,65%	29 155 €
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter les subventions auprès de l'Anah et des communes de Gond-Pontouvre, La Couronne et Ruelle sur Touvre et à signer tout document afférent à ce dossier

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---